

**Avis de Marché**  
**Fournitures - TIC**

- **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Université de Corse.

Correspondant : Direction de la Commande Publique, Bâtiment Administratif Jean-Toussaint Desanti  
- 2ème étage - Avenue du 9 septembre - B.P. 52 - 20250 Corte.

Tél. : (+33)04-95-45-01-99

Télécopieur : (+33)04-95-57-84-54

Courriel : [marchepublic@univ-corse.fr](mailto:marchepublic@univ-corse.fr) , adresse internet : <http://www.univ-corse.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.klekoon.com>.

**Objet du marché** : solution de dématérialisation des factures pour l'université de Corse.  
Mots descripteurs : Dématérialisation, logiciel.

**Lieu d'exécution** : Université de Corse - Agence Comptable – Service Facturier, 20250 Corte.

**Type de marché de fournitures** : achat.

**Caractéristiques principales :**

SOLUTION DE DEMATERIALIZATION DES FACTURES POUR L'UNIVERSITE DE CORSE.

Refus des variantes.

**Durée du marché ou délai d'exécution** : 6 mois à compter de la notification du marché.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent** : le règlement des dépenses se fera par virement bancaire, conformément à l'article 115 du Décret des Marchés Publics. Le délai de paiement est de 30 jours.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché** : groupement solidaire.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;  
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

**La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON**

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de la solution intégration de données : Pondération 50%;
- Prix des prestations : Pondération 40% ;
- Valeur technique de l'approche GED : Pondération 10%.

**Type de procédure** : procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres : Mercredi 29 Mars 2017 à 12h00**

Délai minimum de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Autres renseignements** :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 17S0001.

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

Les offres devront parvenir avant la date et l'heure limites contre récépissé ou avec avis de réception postal à l'Université de Corse - Direction de la Commande Publique - Bâtiment Administratif Jean-Toussaint Desanti - Avenue du 9 septembre - B.P. 52 - 20 250 Corte ou par voie électronique sur le profil acheteur : [www.klekoon.com](http://www.klekoon.com).

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**

Gratuitement sur [www.klekoon.com](http://www.klekoon.com) (ou à partir du site de l'université de Corse), ou sur demande auprès de la Direction de la Commande Publique - e-mail: [marchepublic@univ-corse.fr](mailto:marchepublic@univ-corse.fr).

**Renseignements complémentaires :** adresse et points de contact auprès desquels le cahier des charges et les documents et renseignements complémentaires peuvent être obtenus : gratuitement sur [www.univ-corse.fr](http://www.univ-corse.fr) (rubrique marchés publics, bas de page d'accueil du site), sur [www.klekoon.com](http://www.klekoon.com) (sélectionner téléchargement de DCE - inscrire université de corse comme critère de recherche) ou sur demande auprès de la Direction de la Commande Publique – télécopieur : 04 95 57 84 54 - e-mail: [marchepublic@univ-corse.fr](mailto:marchepublic@univ-corse.fr).

Réception des propositions : les offres devront parvenir avant la date et l'heure limite contre récépissé ou avec avis de réception postal à : Université de Corse - Direction de la Commande Publique - Bâtiment Administratif Jean-Toussaint Desanti - BP 52 - 20 250 Corte ou par voie électronique via le profil acheteur.

**Renseignements concernant les recours :** Tribunal Administratif de Bastia, Villa Montepiano, 20407 BASTIA Cedex.

**Par la voie du :**

- Référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat ;
- Référé contractuel dans un délai de 1 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
- Recours " Tropic " dans un délai de 2 mois suivant l'avis d'attribution publié au joue;
- REP dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision concernée (dans les limites posées par la jurisprudence " tropic ").

**Date d'envoi du présent avis à la consultation : Mercredi 08 Mars 2017**